

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2006

À la session régulière du conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton tenue à l'Hôtel de Ville le 6 novembre 2006 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants : Simon Simard, Bruno Breton, Denise Grenier, Patrice Dodier, Jack Garneau, Chantal Rouleau et Claude Lecomte (maire de Newport).

Tous formant quorum sous la présidence de M. Normand Potvin, maire.

M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à l'administration et au greffe sont aussi présents.

A) Présences et ouverture de la séance du 6 novembre 2006 par M. Normand Potvin, maire.

B) Droit de veto du maire en vertu de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2006, abrogation de la résolution 2006-10-0086-A.

Résolution 2006-11-0090-A

CONSIDÉRANT que le maire a exercé son droit de veto de reconsidération relativement à la résolution 2006-10-0086-A, en vertu de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier et résolu majoritairement :

QUE le procès-verbal de la séance d'agglomération de Cookshire-Eaton du 11 septembre 2006 est adopté sans modification tel que déposé lors de la séance du 2 octobre 2006 ;

QUE la résolution 2006-10-0086-A est abrogée.

Le maire de Newport, Claude Lecomte vote contre.

-adopté sur division-

- 2) Rapport mensuel de sorties du Service des incendies, abrogation de la résolution 2006-10-0087-A.

Résolution 2006-11-0091-A

CONSIDÉRANT que le maire a exercé son droit de veto de reconsidération relativement à la résolution 2006-10-0087-A, en vertu de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau et résolu majoritairement :

QUE le rapport mensuel d'activités du Service de la sécurité publique soit déposé pour l'ensemble du territoire ;

QUE la résolution 2006-10-0087-A est abrogée.

Le maire de Newport, Claude Lecomte vote contre.

-adopté sur division-

C) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 novembre 2006.

Résolution 2006-11-0092-A

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que le conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance du 6 novembre 2006 tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

D) Adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2006.

Résolution 2006-11-0093-A

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2006 est adopté tel que déposé avec les modifications apportées par les résolutions 2006-11-0090-A et 2006-11-0091-A.

-adopté-

E) Questions des personnes présentes dans la salle.

Aucune.

F) Correspondance

Résolution 2006-11-0094-A

1. Ministère des Affaires municipales et des Régions – Accusé de réception de la résolution 2006-09-0081-A portant sur la demande d'intervention du ministère des Affaires municipales et des Régions concernant le contentieux Cookshire-Eaton 2003-2005 et la résolution 2006-09-0082-A portant sur la demande à la ministre des Affaires municipales et des Régions de modifier le décret 1068-2005 constituant l'Agglomération de Cookshire-Eaton.
2. Municipalité de Newport, remise de taxes perçues vs l'agglomération / diverses résolutions :
 - résolution 2006-209 concernant le paiement d'un solde de 27 556,50\$;
 - résolution 2006-217 concernant les plans et devis de la caserne de Cookshire ;
 - résolution 2006-218 concernant le non-respect de l'entente relative à l'expédition des comptes de taxes ;
 - résolution 2006-219 concernant le FIER ;
 - résolution 2006-220 concernant l'achat d'un véhicule pour le Service de premiers répondants ;
 - résolution 2006-221 concernant l'achat de pinces de désincarcération ;
 - résolution 2006-222 concernant l'engagement d'un pompier ;
 - résolution 2006-223 concernant le fonds de pension de la municipalité de Newport.

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

-adopté-

G) Autres sujets.

- 1) Rapport du maire sur la situation financière.

Dépôt du rapport.

- 2) Rapport trimestriel du trésorier.

Dépôt du rapport trimestriel au 30 septembre 2006.

- 3) Préparation des plans et devis de la construction d'une caserne, secteur Cookshire, engagement de M. David Leslie, architecte.

Résolution 2006-11-0095-A

CONSIDÉRANT le rapport du Comité sécurité publique en date du 18 octobre 2006;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de s'adjoindre un professionnel pour la réalisation de ce projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard et résolu d'adjuger le contrat pour la préparation des plans et devis de la caserne, secteur Cookshire, pour un montant de 21 750,00 \$ (taxes non incluses), aux conditions apparaissant dans l'offre de services datée du 23 octobre 2006, à M. David Leslie, architecte.

Le maire de Newport, Claude Lecomte vote contre.

-adopté sur division-

- 4) Non-respect par la municipalité de Newport de l'Entente relative à la délégation de compétence en matière d'expédition des comptes de taxes et de perception des taxes, recours légaux.

Résolution 2006-11-0096-A

CONSIDÉRANT l'Entente relative à la délégation de compétence en matière d'expédition des comptes de taxes et de perception des taxes intervenue entre l'agglomération de Cookshire-Eaton, la municipalité de Newport et la Ville de Cookshire-Eaton le 7 mars 2006;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Newport ne respecte pas ladite entente;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau et résolu majoritairement de mandater nos procureurs Martel, Brassard, Doyon, avocats pour entreprendre des procédures légales contre la municipalité de Newport pour faire respecter l'entente.

Le maire de Newport, Claude Lecomte vote contre.

-adopté sur division-

- 5) Participation au Fonds d'intervention économique régional (FIER), paiement de facture.

Résolution 2006-11-0097-A

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton s'est engagée à adhérer au Fonds d'intervention économique régional (FIER) et s'est engagée à verser, en 2006, 1,00 \$ par habitant (résolution 2005-12-1510);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau et résolu d'autoriser le paiement de 5 886,00\$ pour la participation de l'agglomération de Cookshire-Eaton au Fonds d'intervention économique régional (FIER).

-adopté-

- 6) Achat d'un véhicule pour le Service de premiers répondants.

Résolution 2006-11-0098-A

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'autoriser l'achat d'un véhicule (Ford 1989, 6,9 litres) pour le Service de premiers répondants, pour un montant de 6 000,00 \$ de la municipalité de Weedon.

-adopté-

- 7) Achat de pinces de désincarcération.

Résolution 2006-11-0099-A

Proposé par le conseiller Bruno Breton, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'autoriser l'achat de pinces de désincarcération, pour un montant de 29 905,00 \$, plus les taxes, de HQ Distribution inc. aux conditions apparaissant dans la soumission datée du 10 septembre 2006.

-adopté-

- 8) Nomination du maire suppléant.

Résolution 2006-11-0100-A

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu de nommer la conseillère du district numéro 3, Mme Denise Grenier, pour agir comme maire suppléant pour la période allant du 1^{er} janvier au 4 novembre 2007.

-adopté-

- 9) Membres et mandat des comités du conseil d'agglomération.

Résolution 2006-11-0101-A

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'accepter la liste des comités du conseil d'agglomération telle que déposée par le maire.

-adopté-

- 10) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Les élus déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

11) Engagement d'un pompier volontaire, M. Yves Bachand.

Résolution 2006-11-0102-A

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu que l'agglomération de Cookshire-Eaton autorise l'embauche de M. Yves Bachand au sein du Service des incendies, selon les recommandations du directeur de la sécurité publique.

-adopté-

12) Municipalité de Newport, frais de terminaison du fonds de pension.

Résolution 2006-11-0103-A

CONSIDÉRANT que la municipalité de Newport a envoyé à la Régie des rentes du Québec le rapport de terminaison du fonds de pension;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier et résolu d'autoriser le paiement des frais de terminaison du fonds de pension de la façon suivante :

- 500,00 \$ payable à la municipalité de Newport;
- 27,94 \$ payable à la Régie des rentes du Québec.

-adopté-

H) Propositions des membres du conseil.

1) M. Claude Lecomte, maire de Newport, demande des informations sur l'évolution du dossier du schéma de couverture de risques des incendies. Le maire répond à ses questions et lui fera parvenir de la documentation à ce sujet.

I) Avis de motion.

Aucun.

J) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

K) Comptes du mois.

Résolution 2006-11-0104-A

Compte salaires

sous total: 80 043,44 \$

Compte général

BMO-BANQUE DE DE MONTRÉAL	870	19 383,24 \$
LA CAPITALE	99	4 900,56 \$
CHENIL BOUBOU	301	750,00 \$
LAURENT & CLAUDETTE QUIRION	380	364,14 \$
ANDRÉ CROISETIÈRE	1318	50,00 \$
MICHAEL HERRING	1384	80,00 \$
MINISTRE DES FINANCES	305	263 352,00 \$
NORMAND POTVIN	1287	1 058,71 \$

SYNDICAT DES PRODUCTEURS	526	20,00 \$
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE	126	471,00 \$
Desjardins sécurité financière	1545	2 194,56 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	952	9 629,02 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU Canada	81	10 894,39 \$
SSQ-BATIRENTE	1696	1 626,12 \$
SSQ-FONDS D'ACTION	1697	1 704,94 \$
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS	961	1 071,01 \$
T. G. C. INC.	1753	40 199,23 \$
GILLES DENIS	1670	762,82 \$
GILLES DENIS	1670	44,82 \$
GILLES DENIS	1670	180,00 \$
GILLES DENIS	1670	68,18 \$
GILLES DENIS	1670	276,05 \$
GILLES DENIS	1670	506,96 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	952	11 765,05 \$
CHANTAL ROULEAU	604	901,81 \$
TAS - REPOSE PLUS INC.	7	145,54 \$
FONDS DE L'INFORMATION	1238	33,00 \$
DIANE THERRIEN, SYLVAIN	15	215,00 \$
Marie-France Grenier	1009	202,50 \$
KARINE ROULEAU	1123	90,00 \$
STEVEN HARVEY	277	90,00 \$
BRUNO BRETON	95	1 021,36 \$
NETRÉVOLUTION	1410	21,60 \$
MONTREAL, MAINE & ATLANTIC	1447	3 150,00 \$
CRSBP DE L'ESTRIE	1333	782,01 \$
NORMAND POTVIN	1287	218,70 \$
PAYSAGES ESTRIENS	943	25,00 \$
CONSEIL SPORT LOISIR DE	159	20,00 \$
FABER MOORE INC.	1341	472,89 \$
TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL ENR.	1127	172,06 \$
JACQUES BLANCHARD, A.G.	149	455,80 \$
IMPRIMERIE ML	1476	119,65 \$
RESTAURANT SAWYERVILLE	1211	33,35 \$
PITNEY BOWES OF Canada	61	53,77 \$
MARC BEAULIEU	1514	332,50 \$
BELL CANADA	5	1 213,39 \$
JOURNAL LE HAUT ST-FRANÇOIS	111	193,64 \$
AMBULANCE DE L'ESTRIE	1227	270,35 \$
RÉANIMATION SAUVE-VIE	1647	697,38 \$
TRANSVISION COOKSHIRE INC.	358	1 465,72 \$
FRANÇOIS PROULX	1418	200,87 \$
LOISIRS COOKSHIRE	829	4 348,76 \$
HYDRO QUÉBEC	1	12 003,37 \$
ROGERS Sans-fil	1235	42,61 \$
ÉQUIPEMENT SANITAIRES	129	140,33 \$
GILLES DENIS	1670	238,59 \$
PETITE CAISSE	1309	84,24 \$
F. LAPOINTE ET FILS INC.	1177	135,73 \$
MULTI PISCINE	1234	402,54 \$
BELL CANADA	5	1 024,25 \$
HYDRO QUÉBEC	1	2 091,75 \$
FEDERATION QUEBECOISE DES	146	523,77 \$
CENTRE DE RÉNOVATION LE	18	3 029,15 \$
SCIES À CHAÎNE CLAUDE	20	308,02 \$
GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	25	26 273,93 \$
STATION SERVICE Y.P.G. INC.	42	869,84 \$
BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	45	414,85 \$
LES ENTREPRISES DOLBEC	63	971,05 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU Canada	81	10 859,61 \$

LOCATION FLEURIMONT INC.	103	395,86 \$
JOURNAL LE HAUT ST-FRANÇOIS	111	150,76 \$
ÉQUIPEMENT SANITAIRES	129	249,15 \$
PIÈCES DE CAMION R.NADEAU	140	237,23 \$
LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	147	386,33 \$
CENTRE ÉLECTRONIQUE	184	127,54 \$
MARJOLAINE LACHAINE	188	131,14 \$
STÉPHANE VALLÉE	201	20,28 \$
SERVICE D'EXTINCTEURS	204	221,06 \$
PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	222	1 198,53 \$
REMORQUAGE ROUILLARD	225	982,83 \$
ANNIE LECLERC	232	131,14 \$
LE GROUPE S.M. INC.	248	779,42 \$
EVE MONTMIGNY	254	131,14 \$
RESSORT DEZIEL INC.	299	10 761,88 \$
LES DEMARREURS ET	307	284,88 \$
BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	315	1 364,35 \$
C.M.P. MAYER INC.	316	262,37 \$
CARREFOUR PLUS L.S.D.	323	362,06 \$
SLIC	342	92,86 \$
SIGNALISATION DE L'ESTRIE	376	2 319,45 \$
ORIZON MOBILE	381	398,49 \$
MasterCard Canadian Tire	393	376,37 \$
BETON AIME COTE LTEE	411	863,17 \$
DUMAS ET FILS PIECES	417	142,44 \$
R.B. INSPECTION (1995) INC.	418	1 219,27 \$
TARDIF DIESEL INC.	422	11 792,17 \$
DIST. J.M. BERGERON INC.	437	839,45 \$
SINTRA INC. (REGION ESTRIE)	441	68 831,58 \$
EQUIPEMENT LABRIE LTEE	456	8 467,69 \$
LES INDUSTRIES DE CIMENT	458	1 253,45 \$
DURA-LIGNES INC.	460	4 151,23 \$
DO-MAR ELECTRIQUE INC.	491	685,75 \$
JACQUES CADORETTE PETRO T	512	588,36 \$
NATHALIE MICHAUD	522	295,62 \$
GENERAL BEARING SERVICE INC.	525	67,57 \$
CLOTURES ORFORD	573	3 348,56 \$
BOULONS DE L'ESTRIE ENR.	602	228,76 \$
SERRURIER HARMER	616	113,91 \$
ISABELLE PERRON	628	131,14 \$
GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	643	39,88 \$
LES ARPENTS VERTS DE L'ESTRIE	652	820,44 \$
CARGILL LIMITÉE M2098	666	24 630,80 \$
JOHANNE METTAN / SÉBASTIEN	691	131,14 \$
EMRN	701	136,47 \$
GAGNE & ROY INC.	724	384,58 \$
S.C.A. ST-ISIDORE D'AUCKLAND	812	968,89 \$
LUCAS GASS	835	687,50 \$
L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	863	351,31 \$
OUTILS SNAPON	865	245,23 \$
PIECES D'AUTO ANGUS	875	1 061,55 \$
COMMUNICATION PLUS	889	51,28 \$
MARTEL, BRASSARD, DOYON,	916	630,53 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	952	9 945,17 \$
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS	961	1 167,04 \$
ANDRE BOUCHER	968	131,14 \$
CHIFFONS IDÉALS	985	87,74 \$
BOC GAZ	1032	23,55 \$
FORM-EVAL INC.	1039	123,07 \$
LES ENTREPRISES ROBERT	1074	9 536,60 \$
FERME S.D. & S. TAYLOR FARM	1091	3 370,08 \$

NIELSENS ULTRAMAR SERVICE	1128	258,25 \$
JEANNINE BOLDUC	1133	21,15 \$
MARYSE DODIER	1136	90,00 \$
CAMPAGNA, MICHEL	1167	7,80 \$
CJS ELECTRIQUE INC.	1173	913,12 \$
HIBON INC.	1179	175,04 \$
BIOLAB - Division Thetford	1214	232,24 \$
SUPERIEUR PROPANE INC.	1215	101,34 \$
BERTRAND RUEL	1217	4,00 \$
CENTRE D'ESTIMATION	1218	87,74 \$
HENRY PAINTIN	1219	12,48 \$
FONDS DE L'INFORMATION	1238	78,00 \$
TRADITION J. A. LOWRY	1273	28,15 \$
GRAVIÈRE ST-FRANÇOIS (1990)	1277	608,12 \$
NATHALIE RACICOT	1283	220,47 \$
ERIC COTE	1284	17,55 \$
LA TRIBUNE LTÉE	1324	110,08 \$
PHARMACIE COOKSHIRE INC.	1329	9,11 \$
CRSBP DE L'ESTRIE	1333	26,26 \$
BEAUDIN LE PROHON	1345	114,68 \$
YVES VEILLEUX	1362	277,50 \$
LES POMPES R. FONTAINE	1367	4 997,18 \$
LAVA-COM TÉLÉAVERTISSEUR	1381	95,03 \$
FRANÇOIS PROULX	1418	64,35 \$
CENTRE DE RENOVATION EAST	1421	406,62 \$
PALMAR INC.	1425	5 895,91 \$
LES ENTREPRISES GIVESCO INC.	1466	754,11 \$
ROBERT MESSIER	1488	124,02 \$
Desjardins sécurité financière	1545	2 194,56 \$
EMCO DISTRIBUTION	1577	2 950,73 \$
GRAYMONT (QC) INC.	1607	168,99 \$
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	1630	1 073,41 \$
LABRADOR LAURENTIENNE INC.	1681	28,38 \$
DISTRIBUTION PRAXAIR	1684	333,97 \$
ACIER LENNOX LTÉE	1691	235,31 \$
EQUIPEMENT STRONGCO	1693	12,53 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD	1694	7 653,80 \$
SSQ-BATIRENTE	1696	2 006,78 \$
SSQ-FONDS D'ACTION	1697	1 783,92 \$
LES ÉQUIPEMENTS R.M. NADEAU	1716	102,65 \$
CLÔTURES G. DAVIAULT LTÉE	1729	159,53 \$
GOODFELLOW INC.	1767	938,67 \$
LIGNES DE STATIONNEMENT	1769	170,93 \$
LAWSON PRODUCTS, INC.	1770	214,63 \$
PREMIERS SOINS PROMES	1771	146,54 \$
LABRANCHE TRANSPORT	1772	25,86 \$
PRODUITS LINEBERT ENR.	1773	256,39 \$
CONSTRUCTION S.R.B. SCC	1774	611,49 \$
PRATIKO INC.	1775	256,39 \$
LAMBERT & GRENIER INC.	1776	13 121,06 \$
		298 549,81 \$
		378 593,25 \$
GILLES DENIS	1670	56,30 \$
GILLES DENIS	1670	56,30 \$
HYDRO QUÉBEC	1	0,00 \$
HYDRO QUÉBEC	1	0,00 \$
PETITE CAISSE	1309	12,00 \$
PETITE CAISSE	1309	12,00 \$

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu majoritairement que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois comprenant ceux de l'agglomération de Cookshire-Eaton et ceux de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

Le maire de Newport, Claude Lecomte vote contre.

-adopté sur division-

L) Varia.

Aucun.

M) Questions des personnes présentes dans la salle.

- 1) M. Jean-Guy Prévost. Demande au conseil quel endroit a été choisi pour la construction de la nouvelle caserne du secteur de Cookshire. Le maire répond à sa question.

N) Clôture de la séance.

Résolution 2006-11-0105-A

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu que la séance soit close.

-adopté-

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier